

Don de moelle osseuse : la mobilisation pour recruter de nouveaux donneurs doit s'intensifier

Mis à jour le 07.04.2008

Malgré un formidable élan de générosité en 2006 et 2007 à l'occasion des semaines nationales pour le don de moelle osseuse, le début de l'année 2008 enregistre un ralentissement significatif des inscriptions sur le Registre français des donneurs de moelle osseuse.

Un début d'année difficile.

L'objectif de recrutement de nouveaux donneurs pendant les trois premiers mois de l'année n'est pas rempli : il est seulement réalisé aux trois-quarts. L'Agence de la biomédecine appelle donc dès aujourd'hui à la mobilisation de chacun et rappelle l'importance de la greffe de moelle osseuse dans la vie d'un malade et de sa famille : elle peut sauver des vies.

Les malades ont encore et toujours besoin de nouveaux donneurs.

Chaque année, des milliers de personnes, adultes ou enfants, atteintes de maladies graves comme le cancer du sang, ont besoin d'être soignées par une greffe de moelle osseuse. Ces greffes nécessitent la compatibilité entre le donneur et le malade. C'est un événement rare : 1 chance sur 1 million. Augmenter le nombre d'inscrits sur le Registre national, c'est augmenter les chances de chaque malade de trouver un donneur. Aujourd'hui ce Registre recense des donneurs qui se montrent particulièrement fidèles en répondant présents lorsqu'ils sont sollicités pour un don.

L'activité en 2007 : une augmentation à poursuivre.

En 2007, le nombre de nouveaux donneurs inscrits sur le Registre a augmenté de + 77% (17 232 en 2007 contre 9 720 en 2006). Cela a conduit à accroître en partie le nombre de donneurs nationaux prélevés pour des malades greffés en France (127 donneurs en 2007 contre 99 en 2006).

Par ailleurs, le nombre de greffes de moelle osseuse réalisées en 2007 a lui aussi augmenté (1 379 greffes en 2007 contre 1 252 en 2006).

Cette dynamique doit s'intensifier en 2008 avec de nouvelles inscriptions de donneurs.

Pour devenir donneur de moelle osseuse, il faut remplir trois conditions :

- ▶ Être en parfaite santé ;
- ▶ Avoir plus de 18 ans et moins de 50 ans lors de l'inscription, même si l'on peut ensuite donner jusqu'à 60 ans ;

- ▶ Accepter de répondre à un entretien médical et de faire une prise de sang.

Pour se procurer la demande d'inscription sur le Registre français des donneurs de moelle osseuse et un document d'information :

- www.dondemoelleosseuse.fr
- 0 800 20 22 24

Contacter le service de presse :

Ketchum

Stéphanie Trajin / Isabelle Petit

- Par téléphone : 01 53 32 56 79 / 55 59
- email : stephanie.trajin@ketchum.fr / isabelle.petit@ketchum.fr

Agence de la biomédecine

Isabelle Bourdeau

- Par téléphone : 01 55 93 64 98
- email : presse@biomedecine.fr